

BILAN MI-MANDAT 2020 - 2023



BILAN DE MI-MANDAT : UNE POLITIQUE AU SERVICE DE TOUS



Quel regard portez-vous sur les 3 premières années de ce mandat ?

Nicolas Bertrand : « Le temps passe vite et il est toujours très compliqué de concilier cette évidence avec le temps nécessaire à la prise de décision, qui doit respecter le temps de la discussion et celui de la concertation. Pour autant, il semble que nous avançons bien au regard du bilan à la moitié de ce mandat. Chacune et chacun pourra le constater à travers la lecture de ce numéro spécial que j'ai voulu dans un souci de transparence avec les 26 000 habitants du territoire communautaire. Vous savez, l'âme de la Communauté Bray-Eawy est de toujours jouer la complémentarité des forces entre les 3 communes pôles (Neufchâtel-en-Bray, Saint-Saëns et les Grandes-Ventes) et les 43 autres communes. Élu au moment où la crise sanitaire éclatait, nous avons dû dès le début de mandat nous adapter, rassurer, accompagner, sécuriser, et revoir nos priorités et nos façons de fonctionner. Je pense à la distribution des masques, à l'attribution des chèques solidaires pour aider nos commerçants, sans oublier de rappeler que le service public a toujours fonctionné même dans une période compliquée, je pense notamment à la collecte des déchets ménagers. Je tiens ici à souligner

l'engagement exceptionnel à nos côtés de tous les agents de la Communauté de Communes, dont le sens du service public n'a jamais été pris en défaut. Malgré cette crise, nous n'avons pas perdu de vue notre projet. »

Comment résumez-vous l'action de l'intercommunalité ?

Nicolas Bertrand : « Nous avons fait le choix jusqu'à présent d'une Communauté de Communes de services à la population. Les exemples sont nombreux comme la gestion des accueils de loisirs, l'accès à la culture, les transports scolaires sans oublier bien sûr, la gestion du nouveau centre aquatique communautaire qui donne pleinement satisfaction aux usagers et aux scolaires, dans un souci de l'apprentissage de la natation pour tous les élèves. Je crois que la Communauté de Communes créée en 2017 commence à être connue et reconnue aujourd'hui par les habitants qui prennent conscience que l'intercommunalité de nos jours, ce n'est plus uniquement la collecte des déchets et la gestion des



déchetteries. La difficulté aujourd’hui, c’est la recherche constante de l’équilibre financier. Nous avons dû supporter le fonctionnement de compétences nouvelles, comme la piscine, sans recette en face. La réussite d’une Communauté de Communes Bray-Eawy durable, animée, attractive, solidaire et mobile sera conditionnée à de nouvelles recettes de fonctionnement pour pouvoir financer les projets de demain. »

En quoi consiste le document bilan mi-mandat ?

Nicolas Bertrand : « Un bilan de mi-mandat est un exercice nécessaire pour faire un point d’étape auprès de notre population. Projets concrétisés, en cours, en attente... Il est de notre devoir de communiquer aux habitants de Bray-Eawy les actions mises en œuvre à leur service. À l’heure où l’individualisme, où le chacun pour soi et la défiance gagnent du terrain, il apparaît plus qu’essentiel de montrer – et démontrer – par des exemples concrets du quotidien, dans le respect des compétences communautaires, à quoi sert le service public. Ce bilan n’est pas de l’autosatisfaction. Il permet à chacun de mieux comprendre les avancées, réalisées sans augmentation de la pression fiscale communautaire. Vous connaissez mon attachement à l’écoute, au dialogue et à la proximité au travers mes différents mandats. Malgré tout, je vais provoquer des nouvelles occasions de dialoguer avec vous à travers les réunions publiques que je vais organiser en janvier et février 2024 sur l’ensemble du territoire communautaire. Grâce à ces échanges et à d’autres indicateurs, nous évaluons la pertinence des politiques déployées sur notre territoire et les ajustons à vos attentes. Il reste des choses à faire d’ici 2026. La motivation de mon équipe demeure pleine et entière, nous continuerons à nous investir à votre service et pour Bray-Eawy. »

Nicolas BERTRAND
Président de la Communauté de Communes Bray-Eawy
Vice-Président du Département de la Seine-Maritime

FINANCES

Des dépenses utiles et responsables au service de tous

L'impact inflationniste des crises sur nos budgets intercommunaux représente un véritable enjeu pour tout gestionnaire public.

Grâce à une gestion suivie nous réussissons à maintenir le cap.

Cela appelle des décisions parfois difficiles mais c'est de notre responsabilité pour l'avenir, car pour envisager de nouveaux projets ou répondre aux besoins de la population, il faut des finances saines.

Préserver les capacités financières de notre intercommunalité, c'est préparer l'avenir. D'où notre volonté d'une recherche constante d'optimisation, en agissant sur tous les budgets, la dette comme les subventions.

SITUATION FINANCIÈRE SAINE

=

UN SERVICE PUBLIC RENFORCÉ

Maîtrise
des
dépenses
de
fonctionnement

0 %
d'augmentation
des taux
d'imposition
depuis 2017

Dette en
diminution, peu
coûteuse et
sans risque

Grands chiffres 2023

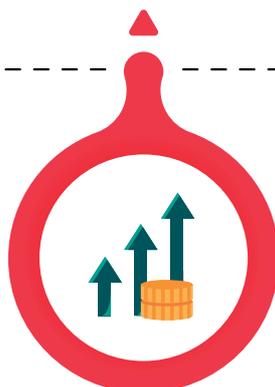


19,81 Millions €
de budget global

Plus de 3,6 Millions €
d'épargne disponible
(au 31/12/2022)

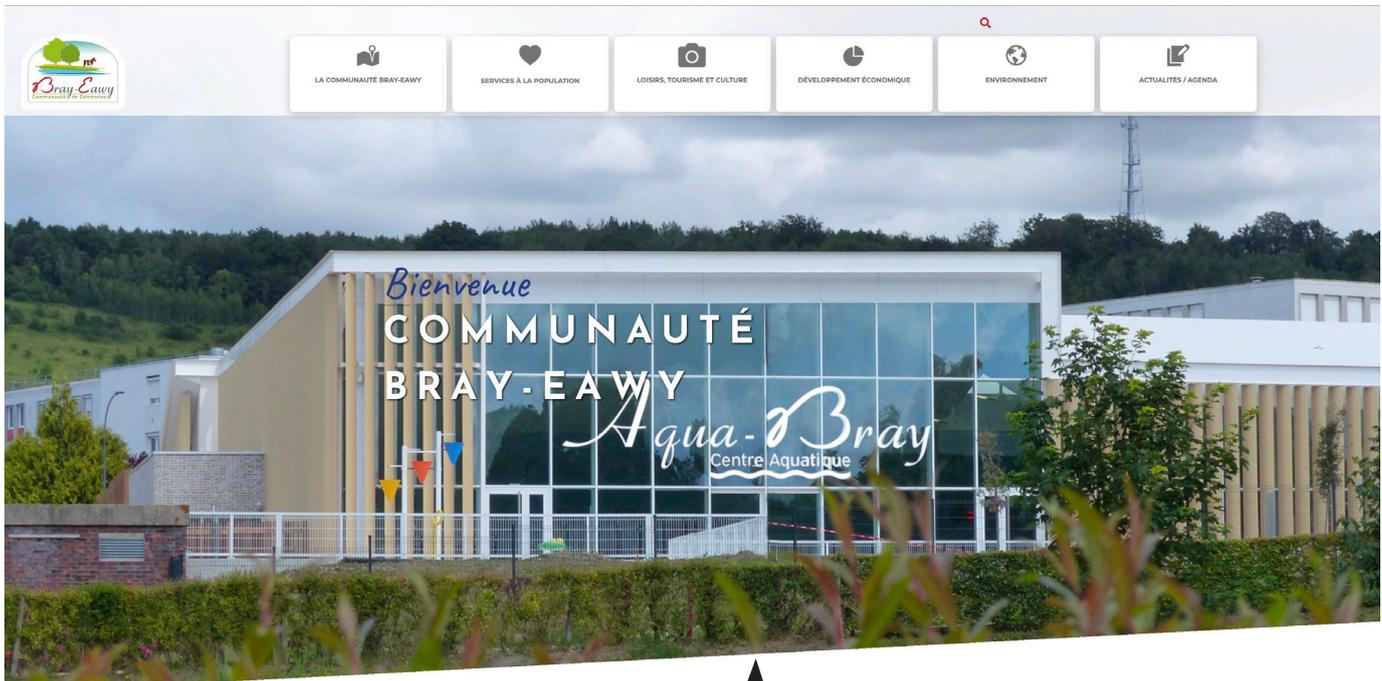


5,92 Millions €
de dépenses d'équipement



COMMUNICATION

Informer les habitants au plus près du quotidien reste un enjeu pour la Communauté Bray-Eawy afin d'offrir un service public de qualité.



nous l'avons fait !

nous y travaillons

→ Lancement du site internet de la Communauté Bray-Eawy : www.brayeawy.fr

→ Attribution de lots et gadgets pour les événements dans les Communes : trophées, stylos, tee-shirt, sacs et carnets

→ Calendrier des Manifestations publié tous les mois

→ Mise à jour régulière de la page « Agenda des manifestations » sur le site internet.

→ Actualités de la Communauté Bray-Eawy publiées sous forme d'articles sur le site internet.

→ Publication annuelle du magazine ActuBE auprès des habitants du territoire

→ Publication annuelle du Rapport d'Activités auprès des élus du territoire

→ Page Facebook de la Communauté Bray-Eawy régulièrement mise à jour

→ Création et gestion du site internet de l'office de tourisme

→ Récolte mensuelle des événements auprès des communes, des associations et des acteurs du tourisme du territoire



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service Aménagement de l'Espace et Développement Économique pilote et met en œuvre les actions de développement territorial de Bray-Eawy (démarches prospectives, Projet de Territoire Durable, politique en faveur des entreprises) ainsi que les projets d'infrastructures et d'aménagements fonciers en faveur du développement économique local (Zones d'activités économiques, Pôle d'Echanges Multimodal...).



BILAN TOTAL DES 2 ACTIONS DE SOUTIEN DURANT LE COVID

326 080 €
au bénéfice des entreprises

dont

177 540 €
de la Communauté Bray-Eawy

nous l'avons fait !

- Engagements financiers de la Communauté Bray-Eawy dans les dispositifs régionaux d'aides directes aux entreprises
- Opération Chéquiers solidaires en 2021
- Aménagement, allotissement et commercialisation des 25 000 m² de la zone d'activités économiques des Hayons
- Soutien à la création de la Suite dans les Idées (Tiers Lieu et espace de co-working)
- Poursuite des temps de rencontre et évènements avec les entreprises du territoire et des zones d'activités
- Poursuite du partenariat avec le Département de Seine-Maritime pour l'aide à l'immobilier d'entreprise
- Poursuite des permanences CCI via le dispositif « Ici je monte ma boîte » au bénéfice des créateurs d'entreprises
- Poursuite du partenariat avec Initiative Rouen qui réalise des prêts d'honneurs aux entreprises en création ou en développement.
- Acquisition des terres, recrutement et lancement de la maîtrise d'œuvre courant 2022 pour la zone d'activités des Grandes-Ventes
- Mise en place d'une signalétique d'orientation à l'entrée de la ZAE des Hayons



MOBILITÉS

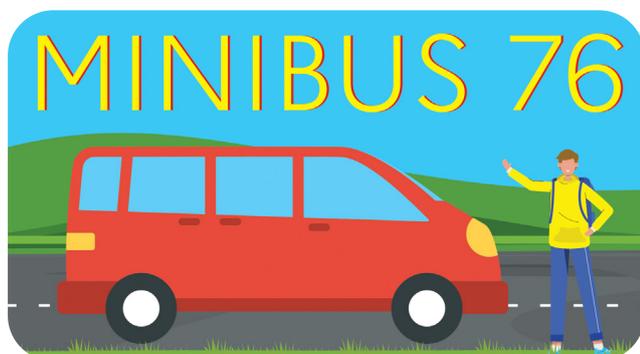


En mars 2021, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de se prononcer en faveur du transfert, à la Communauté Bray-Eawy, de la compétence mobilité à compter du 1^{er} juillet 2021.

Les objectifs de cette compétence sont les suivants :

- Redonner une véritable place aux modes actifs dans l'espace public, grâce à des aménagements cyclables et des cheminements piétons de qualité.
- Proposer des alternatives au tout-voiture pour anticiper les évolutions des modes de déplacement, notamment pour les ménages éloignés géographiquement ou précarisés par leur forte dépendance à la voiture.
- Accompagner au changement de pratiques de mobilité (informer, sensibiliser, inciter à expérimenter).

Les mobilités quotidiennes à disposition sur le territoire



Deux dispositifs ont été mis en place par la Région Normandie et la Communauté Bray-Eawy :

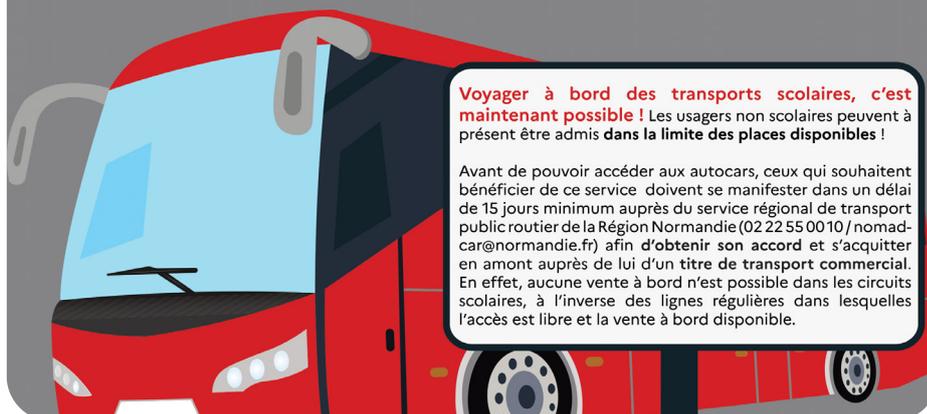
- **Minibus 76** : proposé à l'ensemble des habitants mais en priorité aux handicapés et personnes à mobilité réduite. Tarif : 2 € - Carte 10 trajets : 12 €, soit 1,20 par trajet.

Contact : 08 20 20 40 76

- **Ouverture des transports scolaires au public** : Dans la limite des places disponibles, les usagers non scolaires peuvent être admis dans les transports scolaires.

Contact : 02 22 55 00 10 ou nomad@normandie.fr

OUVERTURE DES TRANSPORTS SCOLAIRES AU PUBLIC



Voyager à bord des transports scolaires, c'est maintenant possible ! Les usagers non scolaires peuvent à présent être admis dans la limite des places disponibles !

Avant de pouvoir accéder aux autocars, ceux qui souhaitent bénéficier de ce service doivent se manifester dans un délai de 15 jours minimum auprès du service régional de transport public routier de la Région Normandie (02 22 55 00 10 / nomad-car@normandie.fr) afin d'obtenir son accord et s'acquitter en amont auprès de lui d'un titre de transport commercial. En effet, aucune vente à bord n'est possible dans les circuits scolaires, à l'inverse des lignes régulières dans lesquelles l'accès est libre et la vente à bord disponible.




Lignes de covoiturage

Je partage mes trajets et fais des économies au quotidien !

INSCRIVEZ-VOUS SUR **ILLICOV.FR**

Expérimentation octobre 2023 à avril 2024



Routes shown: FORGES-LES-EAUX - MAUQUENCHY - ROUEN; GOURNAV/FERRIÈRES - CROISY-SUR-ANDELLE - ROUEN; NEUFCHÂTEL-EN-BRAY - LE PUCHEUIL - ROUEN; GOURNAV/FERRIÈRES - GISORS; LES HAYONS - LES GRANDES-VENTES - DIEPPE.

Inscrivez-vous ?



Plus d'informations sur nos solutions mobilité www.paysdebray.org/post/nico



Lignes de covoiturage

Début 2023, le PETR et les Communautés de Communes des 4 Rivières, de Londinières et de Bray-Eawy ont expérimenté des lignes de covoiturage.

Du résultat de cette expérimentation, ont émergé 2 tracés sur notre territoire :

- Neufchâtel en Bray – Aire du Puceuil – Rouen

- Les Hayons – Les Grandes Ventes – Dieppe






Faites des économies allant au travail Covoiturez !

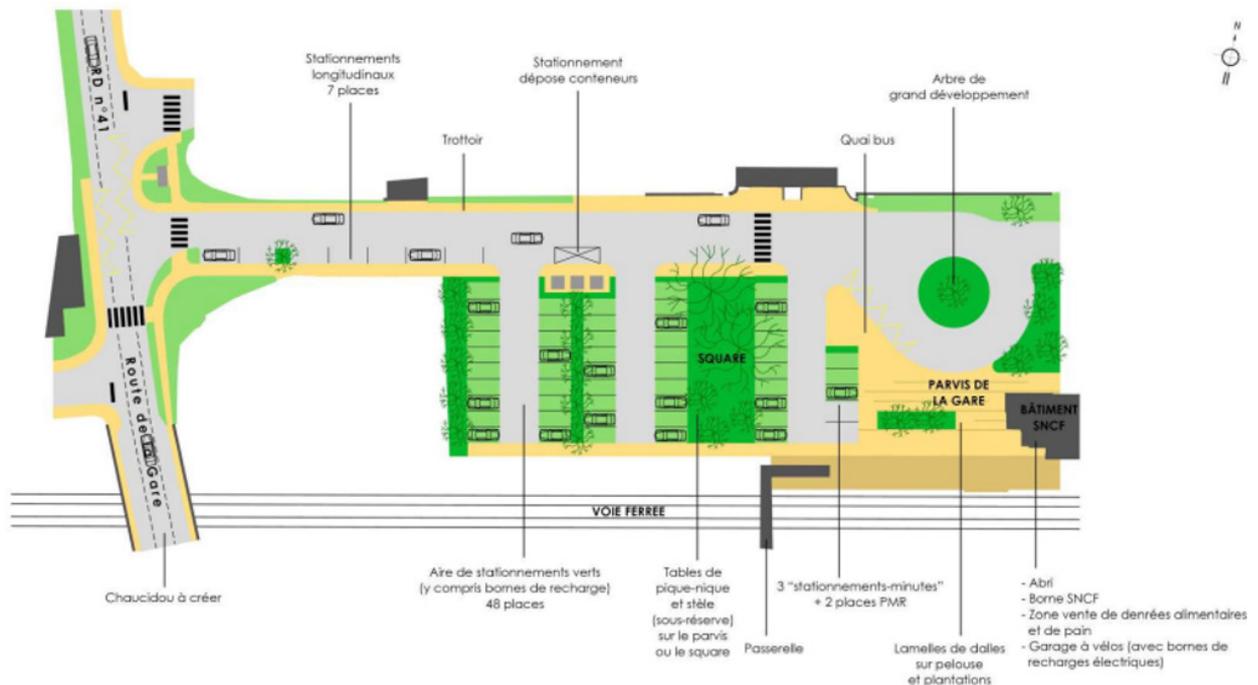
Vous vous sentez seul en allant au travail ? Covoiturez !

illcov.fr



Pole d'Échange Multimodal autour de la halte ferroviaire de Montérolier-Buchy

Le projet autour de la halte ferroviaire de Montérolier-Buchy consiste en la définition d'un réaménagement des espaces publics du site, en vue d'en faciliter l'accès ainsi que les usages. La refonte des stationnements ainsi que sa connexion aux autres moyens de transport permettraient de développer son attractivité et d'augmenter la fréquentation de la halte. L'image ci-dessous est une esquisse prévisionnelle d'aménagement de la halte ferroviaire de Montérolier.



TOURISME

L'objectif de votre Communauté de Communes est de faire connaître son territoire d'intervention et d'en améliorer son attractivité touristique en mettant l'accent sur l'offre touristique ainsi que la mise en place de nouveaux services et de nouveaux événements. L'office de tourisme accueille les visiteurs et habitants du territoire toute l'année. Il déploie des antennes touristiques sur le territoire pendant la saison estivale.

nous l'avons fait !

- **3 antennes de l'office de tourisme renouvelées tous les étés** : Les Grandes-Ventes, Saint-Saire & Saint-Saëns
- **Réalisation de 2 Guides Touristiques du Pays de Bray en 2021 & 2022** en partenariat avec le PETR du Pays de Bray et les offices de tourisme du Pays de Bray seinomarin
- **Organisation du Festival Hêtre en Fête le 2 et 3 juillet 2022** : festival destiné à la jeunesse et à la famille sur le thème du hêtre et du réchauffement climatique, organisé en partenariat avec l'Office National des Forêts
- **Création du programme Balades et Visites en Bray-Eawy**
- **Acquisition de 15 nouveaux vélos à assistance électrique**
- **Mise en place d'une boutique et vente de produits locaux à l'office de tourisme**
- Poursuite de la **labellisation de chemins de randonnées pédestres et cyclotouristiques au PDESI** (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires)
- **Installation du parcours sportif du Carcahoux** dans la forêt d'Eawy
- **Mise à disposition des vélos électriques** sur les antennes touristiques et chez certains prestataires touristiques du territoire
- **Ouverture d'un chemin de randonnée** entre Massy et Fontaine-en-Bray
- **Création de documentation** : le guide touristique Bray-Eawy 2023, la carte touristique en Bray-Eawy, 3 brochures d'itinéraires de randonnées pédestres et 2 brochures d'itinéraires de randonnées vélos
- **Entretien des chemins de randonnée** par 2 entreprises du territoire, l'ONF et les agents techniques de la Communauté Bray-Eawy
- **Création et suivi d'un compte Instagram** pour l'office de tourisme
- **Reconduction du concours photo** tous les ans



nous y travaillons

- Création et commande de **nouvelles bornes de balisage**
- **Gestion de la future mise en place de 3 panneaux autoroutiers sur l'A28** : 2 panneaux « Forêt d'Eawy » et 1 panneau « Neufchâtel »
- **Développement de circuits de trail**
- **Création de nouvelle documentation** : brochure randonnée spécifique aux communes, à la demande de ces dernières, et brochure spécifique aux jardins du territoire Bray-Eawy
- **Développement d'un évènement centré sur l'offre touristique en Bray-Eawy**

c'est pour demain

- Poursuite de la labellisation au PDESI de chemins de randonnées en forêt d'Eawy
- Création d'aires de camping-car notamment sur le secteur de Saint Saëns (Nœud A28/A29)
- Aides aux hébergeurs touristiques pour installer des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Mise en place d'un plan de soutien financier pour l'acquisition de vélos électriques
- Réflexion sur la mise en tourisme de l'Avenue Verte



2437 visites

enregistrées en moyenne à l'office de tourisme et dans les antennes touristiques chaque année depuis 2020



CULTURE

La Communauté Bray-Eawy soutient la culture sous diverses formes : le chant choral en milieu scolaire, l'accès à l'enseignement musical, la pratique musicale en orchestre, la diffusion d'expositions, de concerts et le soutien à des projets culturels d'intérêt communautaire. Continuer de donner du lien entre toutes ces pratiques culturelles est la volonté des élus de la Communauté Bray-Eawy.

nous l'avons fait !

- Poursuite du **soutien au développement de l'école de musique associative** avec l'ouverture d'une antenne à Saint-Saëns et aux Grandes-Ventes
- 3^{ème} et 4^{ème} édition du **festival culturel « Rencontres-nous en Bray-Eawy »** en 2022 et 2023
- **Soutien à l'Harmonie Neufchâteloise** pour l'animation des commémorations patriotiques et de concerts dans nos communes
- **Organisation de spectacles de Noël**
- Maintien du **partenariat avec l'association L'Art et la Manière** pour la pratique du chant chorale dans les écoles du territoire communautaire
- **Participation à des expositions photos** en partenariat avec la commune de Saint-Saëns dans plusieurs autres communes du territoire
- **Participation financière au festival des Arts Intuitifs** à Saint-Saëns du 9 au 11 juin 2022
- **Tournée du Poème Harmonique**
- **Création d'« Orgue et Patrimoine »**, des concerts gratuits à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine
- **Mise en valeur du territoire** et de ceux qui nous entourent par la création de chansons et de clips vidéo par Frédéric Lemarié
- Participation à l'été culturel sous l'égide du Ministère de la Culture avec « **Les Gourmandises Lyriques** » sur les marchés du territoire



LE SERVICE CULTURE EN QUELQUES CHIFFRES

- Conservatoire de Musique à l'école : 20 000 € / an
- Participation au fonctionnement et déploiement de l'école de musique Boïeldieu : 10 000 € / an
- Mise à disposition d'un agent pour la direction de l'école de musique Boïeldieu : 18 000 € / an
- Mise à disposition d'un agent pour la direction musicale de l'Harmonie Neufchâteloise : 14 000 € / an
- Festival culturel : 50 000 € / an
- Spectacles de Noël : 4 500 € / an



nous y travaillons

→ **Prise en charge de nouvelles classes** entrant dans le dispositif du Conservatoire de Musique à l'école

c'est pour demain

→ Préparation de la 5^{ème} édition du festival communautaire

→ **Projet de participation au festival des Arts de la Rue à Saint-Martin-Osmonville** (avril 2024)

→ **Accompagnement financier de la CHAM au collège de Saint-Saëns**



ENVIRONNEMENT

Le Service Environnement organise et coordonne les collectes des déchets des usagers et des professionnels du territoire Bray-Eauvy, notamment avec la collecte en porte à porte (les ordures ménagères, les cartons et les déchets verts), la collecte en apport volontaire (les emballages, le papier et le verre). Il gère aussi l'accès des usagers dans les trois déchetteries du territoire (Neufchâtel-en-Bray, Maucombe et Les Grandes-Ventes). Le service propose depuis peu des animations de sensibilisation dans les écoles auprès des enfants.

nous l'avons fait !

- Installation d'un ensemble de deux modules pour que les agents du Service Environnement aient un local social
- L'opération poules menée en 2021, 2022 et 2023
- Acquisition de 2 camions BOM, 2 camions PAV et un camion 3,5 tonnes depuis 2020 : flotte plus récente dans le but de réduire les frais d'entretien du matériel
- Renouvellement du marché de gestion des déchets : mise en place de bennes plâtre dans les trois déchetteries
- Mise en place d'une benne bois en déchetterie de Neufchâtel-en-Bray
- Mise en place de nouvelles filières : Ecomaison (pour les jouets et articles de bricolage de jardins non thermiques (ABJ)) & Ecologic (pour les articles de sports et de loisirs (ASL) et les articles de bricolage de jardin thermiques (ABJth))
- Interventions dans les écoles pour la sensibilisation des enfants dans le respect de la nature



Distribution de 488 poules pour 239 foyers, dont 5 écoles !

Sensibilisation des enfants :

33 sessions devant un total de 297 enfants dans 11 écoles.





nous y travaillons

- Finalisation de l'élaboration du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) avec le cabinet ESPELIA
- Élaboration de plusieurs scénarios concernant la nouvelle organisation du Service Environnement avec le cabinet d'études BG Consult : Déchets Ménagers Recyclables en porte à porte, fréquence de collecte, adhésion SMEDAR
- Installation de caméras dans les déchetteries

c'est pour demain

- Collecte des recyclables en porte à porte



ENFANCE - JEUNESSE

La Communauté Bray-Eawy assure la gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) situés sur le territoire de la Communauté Bray-Eawy : Les Grandes-Ventes, Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns. Elle est également en charge du dispositif Ludisports 76 proposé aux enfants du territoire.



nous l'avons fait !

- **650 enfants accueillis chaque année au cours des mercredis et pendant les vacances scolaires** dans les 4 accueils de loisirs gérés par la Communauté Bray-Eawy.
- **Poursuite de la prise en charge d'une partie des frais de transports scolaires des lycéens et des collégiens** (environ 103 000 € / an)
- **Poursuite chaque année de la remise de kits scolaires offerts à chaque collégien du territoire Bray-Eawy** (environ 1 100 kits distribués chaque année)
- **Enveloppe de 5 000 € consacrée chaque année à aider les jeunes au financement du BAFA ou du BAFD**
- **Cotisation tous les ans à la Mission Locale Rurale du Talou** (environ 25 000 € / an)
- **Subvention versée chaque année à l'association Caravelles**
- **Poursuite du dispositif « Ludisports 76 » en lien avec le Département de la Seine-Maritime** (33 créneaux / an - 395 enfants inscrits / an)
- **Convention Territoriale Globale signée avec la CAF de Seine-Maritime** : cette convention couvre la période du 01/01/2020 au 31/12/2024
- **Acquisition d'un logiciel « Loisirs et Accueils » en 2021** pour la gestion des inscriptions en ligne, des factures, des états CAF, etc.

c'est pour demain

- **Poursuite de la dynamique croissante des différents services à la jeunesse**



SERVICES À LA POPULATION

Afin d'accompagner au mieux les habitants du territoire, la Communauté Bray-Eawy propose divers services à destination de la population tels que des permanences Habitat, CAUE et AVIM gratuites, la gestion du chenil communautaire, le financement d'actions telles que le repas communautaire des aînés... etc.

nous l'avons fait !

- **Maintien des permanences Habitat** au siège de la Communauté Bray-Eawy, à la mairie des Grandes-Ventes et à la mairie de Saint-Saëns
- **Financement de l'adhésion au CAUE** (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : un architecte conseiller reçoit les administrés au siège de la Communauté Bray-Eawy sur rendez-vous
- **Participation chaque année au financement du repas communautaire des aînés**
- **Mise en place de permanences AVIM** (Aide aux Victimes, Informations, Médiations) au siège de la Communauté Bray-Eawy
- **Recueil des chiens errants sur les communes du territoire dans le chenil communautaire**
- **Poursuite de la campagne de stérilisation des populations félines**

nous y travaillons

- **Labellisation d'un Espace France Services** au sein du siège de la Communauté Bray-Eawy



c'est pour demain

- **Mise en place chaque année d'un forum de l'emploi et des jobs d'étés**



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

**France
services**

Besoin d'aide
pour vos démarches
administratives ?
**Rendez-vous
dans votre
France services**

Ouverture d'un espace France Services 1^{er} trimestre 2024 au siège de la Communauté Bray-Eawy à Neufchâtel-en-Bray

SANTÉ / HABITAT

La Maison de Santé du Pays Neufchâtelois située à Neufchâtel-en-Bray a son importance pour le territoire de la Communauté Bray-Eawy. Elle permet un accès facilité aux soins, et c'est pour continuer dans ce sens que notre Établissement assure une veille des praticiens et permanences qui s'y tiennent. Un projet d'extension de la maison de santé est en cours afin d'accueillir davantage de praticiens.

nous l'avons fait !

- Signalétique intérieure de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois améliorée
- Intégration de nouveaux professionnels de santé au sein de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois

nous y travaillons

- Accompagnement de la commune de Neufchâtel-en-Bray dans la modification du PLU pour rendre possible l'accueil de nouvelles infrastructures de soin à proximité de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois
- Réaménagement de la voirie de desserte pour accéder au futur laboratoire, à l'extension de la Maison de santé et connecter le site au cabinet de radiologie situé à côté de l'Hôpital Fernand Langlois



c'est pour demain

- Installation de nouveaux professionnels de santé et réorganisation des permanences suite à la libération des locaux par le Laboratoire Defrance et la libération de plusieurs créneaux de permanence par la médecine du travail qui va s'implanter à temps complet dans les bureaux laissés vacants suite au départ du Clic début 2023



GEMAPI

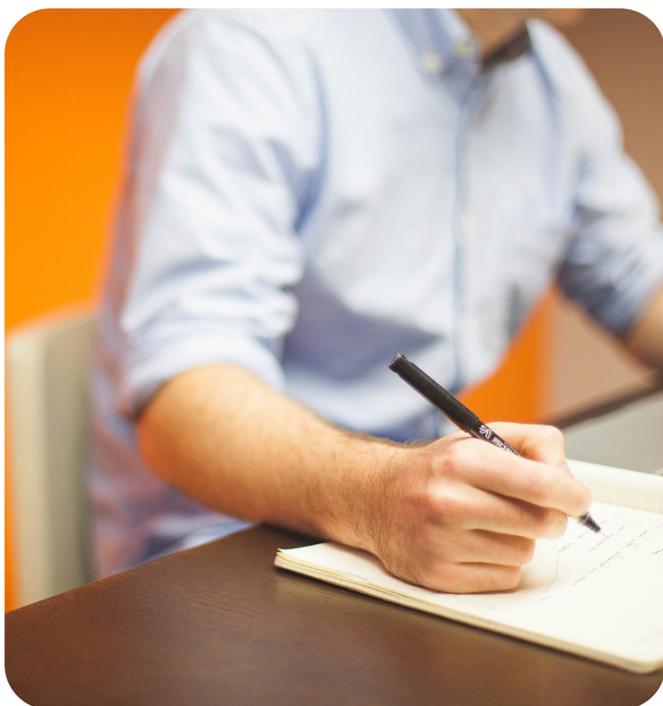


→ Pour rappel, La Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 a attribué une nouvelle compétence exclusive et obligatoire au bloc communal : **la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)**. Pour financer ces missions, le législateur a prévu une taxe pour la GEMAPI (article 56 de la loi du 27 janvier 2014).

La Communauté Bray-Eawy exerçant cette compétence depuis le 01 janvier 2018, a décidé d'instaurer la Taxe pour la GEMAPI à compter de l'exercice 2019 (Délibération du 26 septembre 2018).

Pour notre part, nous verserons aux Syndicats de Bassin Versant auxquels notre Communauté de Communes a décidé de transférer certaines compétences attachées à la GEMAPI (Syndicats de Bassin Versant de : Clères et Montville, Arques, Yères, Andelle, et Cailly/Aubette/Robec) **une somme de plus de 200 000.00 €**.

MUTUALISATION AVEC LES COMMUNES



nous l'avons fait !

→ **Prêt de fournitures aux Communes et aux associations du territoire sur réservation** : 2 structures gonflables, 1 jeu de sumos gonflables, 4 tentes de réception, 1 sono portative, 1 grand écran de projection, 25 grilles d'exposition et 20 manges-debout (à partir de 2024).

→ **Mise à disposition aux Communes d'un agent de la Communauté Bray-Eawy pour aider à la réalisation de dossiers de subventions**



CRÉMATORIUM



Afin de prendre en compte l'évolution des pratiques dans le domaine des obsèques et l'augmentation constante du recours à la crémation comme mode de funérailles, notre établissement a souhaité développer son offre de service funéraire en envisageant de se doter d'un crématorium en vertu de sa compétence acquise par délibérations du 08 décembre 2021 et du 06 avril 2022.

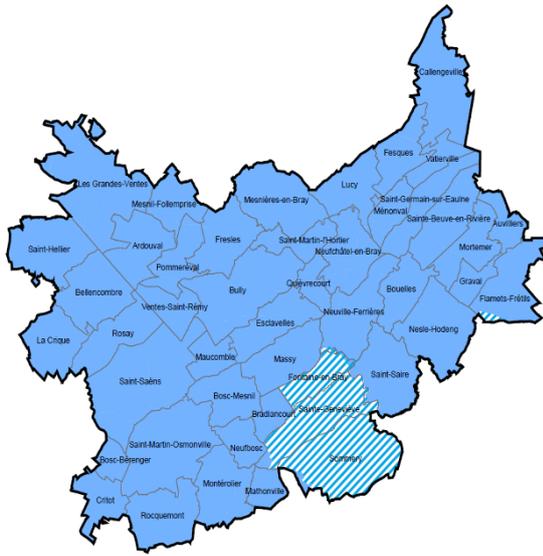
En raison des compétences spécifiques nécessaires pour la conception, la construction et l'exploitation d'un crématorium, notre Communauté de Communes a également décidé d'approuver, par délibération du 15 décembre 2022, le principe d'un recours à une concession de service public pour le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation dudit ouvrage pour une durée comprise entre 20 et 25 ans à compter du début de l'exploitation par le concessionnaire après réalisation des travaux.

Les caractéristiques de ce futur équipement ont été définies en tenant compte d'un prévisionnel d'activités du crématorium compris entre 460 à 600 crémations par an et en considérant une probable augmentation de la demande. **L'ouverture du nouveau crématorium est envisagée pour l'année 2026 sur le site de la zone d'activités des Hayons à Esclavelles.**



FIBRE OPTIQUE

Prévision des Ouvertures au 26/06/2023 sur : CC de Bray-Eawy



Légende
 ■ 26 - Ouvert
 ▨ 25 - J3M lancé
 ■ T3 2023*

OBJECTIF 100% FIBRE

Coût chaque année pour la
Communauté Bray-Eawy :
158 230 €

nous l'avons fait !

- Territoire presque complètement ouvert à la commercialisation
- Communication de l'avancée tous les ans dans le bulletin communautaire ActuBE distribué à tous les foyers du territoire

CENTRE AQUATIQUE



nous l'avons fait !

- **Prise en charge financière** des créneaux piscine pour les scolaires des 46 Communes du territoire par la Communauté de Communes en lieu et place des Communes et des SIVOS dès l'année 2020 et tant que les finances de la Communauté Bray-Eawy le permettront
- **Mise en place de Comités de gestion trimestriels ; transmission de tableau de bord mensuel par le délégué Prestalis** (rencontres organisées régulièrement entre le délégué, Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Président et les services de la CBE)
- **Mise en place de Commissions « Centre Aquatique » qui arbitre sur les sujets suivants :**
 - Planning du centre aquatique et attribution des créneaux scolaires ;
 - Grille tarifaire ;
 - Suivi des dossiers d'expertises liés à la construction de cet équipement.

Aqua-Bray
Centre Aquatique

CENTRE AQUATIQUE



Zoom sur les scolaires

La prise en charge des créneaux pour les scolaires de notre territoire est assurée depuis l'année 2020, par le paiement par votre Communauté de Communes de la compensation pour contraintes institutionnelles. En année pleine, cette compensation s'élève **81 600 € TTC**.

Le nombre de créneaux pour chaque catégorie de scolaires est de :

- 700 séances pour les scolaires primaires du territoire par année scolaire ;
- 130 séances pour les collèges du territoire par année scolaire ;
- 328 lignes d'eau équivalent 25 mètres pour les lycées du territoire par année scolaire.

1.6 Millions €

Depuis 2020, votre Communauté de Communes a versé en compensations (institutionnelles et de services publics) plus de **1,6 Millions €** au gestionnaire Délégué de cet équipement aquatique.

La montée en puissance de cet équipement a donc été progressive depuis l'épidémie de 2020, il a désormais trouvé son public, avec une augmentation de la fréquentation entre 2022 et 2023, passant d'une fréquentation de 64 000 entrées sur les premiers mois de l'année 2022, à **93 000 entrées sur la même période en 2023**.

Notre Délégué et nous-mêmes sommes donc engagés dans cette double exigence : apprendre à respecter l'eau comme une richesse précieuse et fragile, apprendre à nager, car l'eau, avant d'être un plaisir, peut-être source de danger !



LES TEMPS FORTS 2020 - 2023



Mise à disposition des agents de la CBE pour assurer l'accueil du centre de vaccination de Neuchâtel-en-Bray - mars 2021



Distribution chaque année de kits scolaires à tous les collégiens du territoire Bray-Eawy



Inauguration d'un nouveau camion benne à ordures ménagères - 18/09/21



Rencontres entreprises : visite de l'entreprise Leblon-Deliienne située à Neuchâtel-en-Bray le 15/02/22



Remise de chèque à l'association Les Restaurants du Coeur - 18/02/22



Récolte de dons de première nécessité pour les Ukrainiens dans le besoin - mars 2022



Inauguration du festival Hêtre en Fête à la Pépinière de l'Essart aux Grandes-Ventes - 02-03/07/22



Découverte de la plaque inaugurative à l'occasion des 2 ans d'ouverture du Centre Aquatique Aqua-Bray - 08/07/22



Petit déjeuner d'entreprises sur la Zone d'Activités des Hayons - 29/09/22



Inauguration du parcours sportif du Carcahoux dans la forêt d'Eawy - 13/07/23



Concert de clôture du festival « Rencontrons-nous en Bray-Eawy » à Saint-Saëns - 23/09/23



Lancement de deux lignes de covoiturage sur le territoire Bray-Eawy - 07/11/23

À vos côtés au quotidien !

RÉUNIONS PUBLIQUES : PARLONS MI-MANDAT

Du 18 janvier au 29 février 2024, Nicolas BERTRAND, Président de la Communauté de Communes Bray-Eawy, va à la rencontre de tous les habitants du territoire au cours de 6 réunions publiques organisées en soirée à 19h. Durant ces temps d'échanges, le Président Nicolas BERTRAND reviendra sur les actions réalisées durant la première partie du mandat, ainsi que les projets à venir.

6 réunions publiques se tiendront en Bray-Eawy pour parler du bilan de mi-mandat sur le territoire

- 18 Janvier 2024 – 19h à Callengeville (salle des fêtes)
- 25 Janvier 2024 – 19h à Neufchâtel-en-Bray (mairie - salle de Justice)
- 08 Février 2024 – 19h à Saint-Saire (salle des fêtes)
- 15 Février 2024 – 19h à Sommery (salle des fêtes)
- 22 Février 2024 – 19h à Saint-Saëns (salle des fêtes)
- 29 Février 2024 – 19h aux Grandes-Ventes (mairie - salle des mariages)



7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray
02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr
www.brayeawy.fr

 Communauté de communes Bray-Eawy